

Vous m'avertissez d'être bien prudent dans ces paiements. Vous pouvez être certain que je verrai à ce que personne ne soit payé à part ceux qui ont droit à l'annuité.

Je crois que M. Wadsworth fait erreur lorsqu'il dit que \$600 couvriront les annuités non encore payées dans ce district, parce que beaucoup de Cris des Plaines, outre les Assiniboïnes, n'ont pas reçu leur argent cette année.

L'argent est entre les mains de la compagnie de la baie d'Hudson.

Comme il est temps aujourd'hui de se préparer aux travaux du printemps, d'acheter des bœufs, si c'est nécessaire, et d'engager des hommes de confiance pour voir à ce que les semences soient bien faites, à ce que les pommes de terre soient données aux sauvages et semées, parce que, sans cela, les sauvages en mangeraient la plus grande partie plutôt que de les semer et d'agir pour l'avantage du gouvernement et des sauvages, j'aimerais à y être autorisé par vous.

Je désire appeler votre attention sur la "question des porcs" (voir ma lettre du 16 novembre 1880). Cette question se discute beaucoup ici. Le chef Secum dit que si le gouvernement leur avait donné des porcs, comme il y était obligé par le traité, les sauvages en auraient une centaine aujourd'hui, et il demande l'intérêt sur ce qui n'a pas été payé. Je me suis consulté avec M. Hardisty au sujet des filets de pêche. Il dit qu'on peut se procurer des filets tout faits à bien meilleur marché qu'en achetant la ficelle, et que la compagnie de la Baie d'Hudson fait venir les siens comme cela cette année. Il a eu la bonté de me donner un mémoire de la dimension des mailles, etc.

Les filets devraient avoir quarante-cinq brasses de long et être tannés, pour empêcher les vers de les manger. Les mailles devront avoir de $4\frac{1}{2}$ à 6 pouces—très peu seulement de ces derniers, qui serviront surtout dans le lac la Biche. Les filets à mailles de $4\frac{1}{2}$ pcs., 5 pcs. et $5\frac{1}{2}$ pcs. devront être distribués en proportions égales.

La ficelle n° 10 remplacera bien les lignes à morue, dont il ne faudra envoyer qu'un très petit nombre. Elle est bien meilleur marché et dure plus longtemps.

EDMONTON, T.N.O., 5 mai 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que le 23 avril j'envoyai M. Macrae à Victoria pour surveiller les travaux agricoles du printemps dans cette partie du district qui s'étend de Victoria au lac la Biche, et j'ai confiance que son habileté rendra de précieux services aux sauvages de cette région.

Quant aux réserves dans cette partie du pays elles sont toutes en bonne voie; j'y ai placé des hommes pour les surveiller, et j'ai bon espoir d'en faire ensemençer une grande partie. Quelques-unes sont déjà partiellement ensemençées. Alexandre, de la bande du lac la Nonne, a six acres ensemençés. Une grande bande de trainards, sous la conduite de Tommy-la-Patate, s'est établie dans la plaine des Assiniboïnes, à environ huit milles d'ici. Je les ai mis sous la surveillance d'un homme compétent (Tom Logan) et il y a de bons travailleurs parmi eux. Je me crois assuré de leur succès.

Deux boîtes de graines de jardin arrivèrent par la malle le 12 avril; et une autre par la malle d'hier. Permettez-moi de vous suggérer qu'il serait bon d'expédier de bonne heure par les bateaux à vapeur, les graines suivantes: blé d'automne, blé de printemps, trèfle rouge et blanc, ainsi que du maïs jaune de France. Je suis certain que toutes ces graines pousseraient bien ici et augmenteraient la valeur des fermes modèles.

Conformément à votre télégramme du 21 avril, j'ai acheté de Logan deux cents sacs de farine; j'ai refusé d'acheter son bœuf salé, qui était de qualité inférieure.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un état du nombre d'acres de terre cultivés par les sauvages sous la direction du gouvernement, et quelques notes sur la position des sauvages du lac La Biche, qui vous donneront quelques renseignements sur leur état, etc.

Elles sont extraites du rapport que M. Macrae m'a fait.